

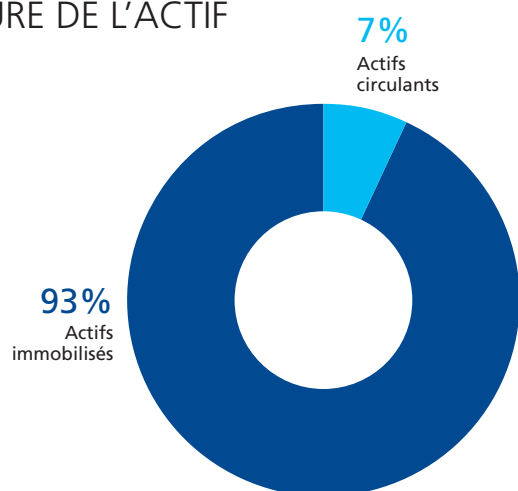
2. BILAN

2.1. L'ACTIF

Les « actifs immobilisés » atteignent un niveau de 358.414.271,38€ et sont en augmentation par rapport aux exercices antérieurs. Un travail de répartition de la plus-value par fiche « immobilisé » a été réalisé, ce travail a permis de peaufiner l'analyse de la plus-value et a permis les corrections nécessaires avec un impact sur les actifs immobilisés. La hausse est aussi due à la comptabilisation des immobilisations encours (village de la construction et terminal passagers). Ils sont largement prédominants par rapport aux « actifs circulants » qui représentent 7% du total du bilan, comme l'illustre le graphique 1 « Structure de l'Actif ».

La rubrique « Immobilisations détenues en location-financement » reprend la valeur des travaux du site Carcoke, déduction faite des amortissements annuels. La charge d'amortissement est alors compensée annuellement par la prise en résultat du subside alloué par la Région et les recettes propres du site.

STRUCTURE DE L'ACTIF



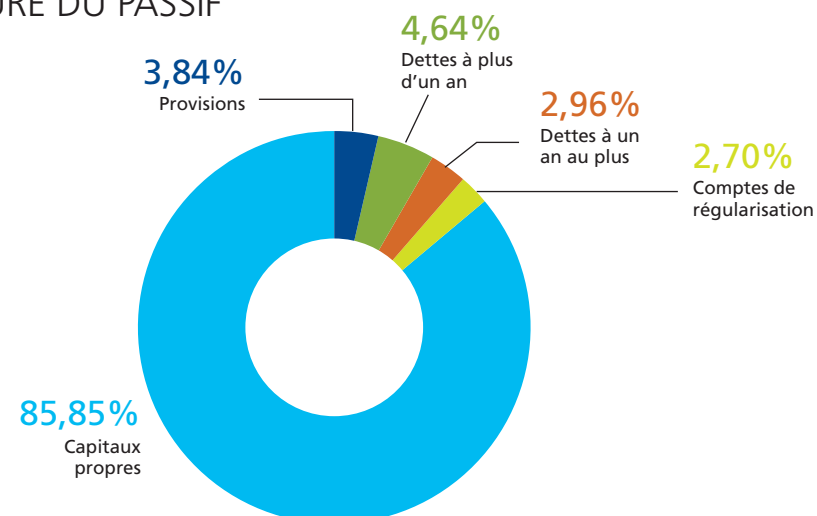
L'augmentation du poste « créances à un an au plus – Autres créances » est due à une augmentation de notre compte de transit suite aux paiements des factures reçues en 2018 pour les deux grands projets à savoir village de la construction et terminal à passagers mais payées en 2019.

Les « comptes de régularisation » sont en diminution. Cela s'explique par une moins bonne rémunération pour la bonne gestion financière du Port au sein du Centre de Coordination Financière de Bruxelles (CCFB).

2.2. LE PASSIF

Les capitaux propres atteignent un niveau de 85,83 % du total du bilan.

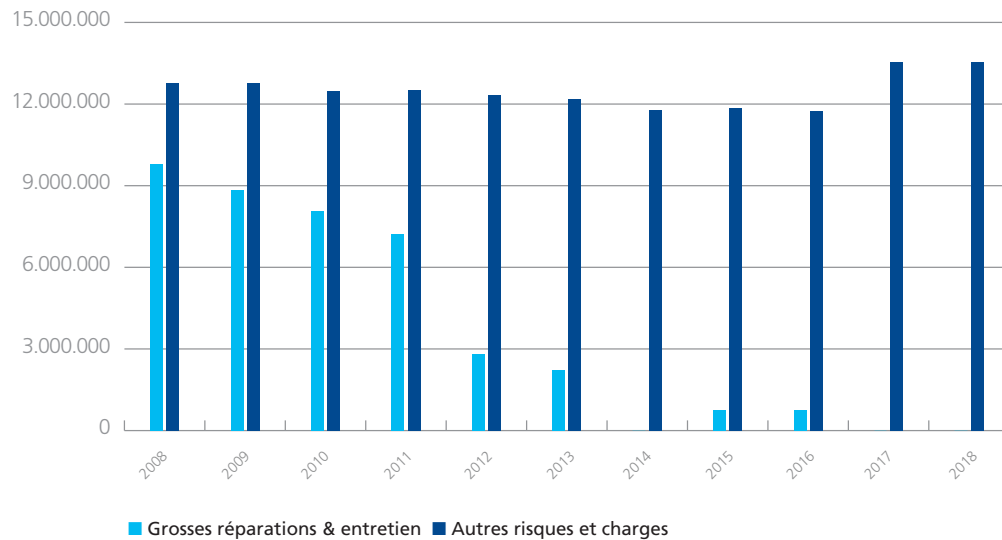
STRUCTURE DU PASSIF



L'augmentation du poste « provisions » résulte à la prise en compte des impôts différés calculé sur les dotations d'investissements.

Afin de prévoir au mieux les risques que la société serait amenée à supporter, nous avons constitué des provisions à concurrence de 50 % de chacun des litiges connus.

PROVISIONS



Les dettes sont influencées essentiellement par :

Les dettes à plus d'un an.

Ce poste est en diminution par rapport à 2017 résultant du reclassement des tranches d'emprunts (BEI) de plus d'un an à moins d'un an soit 798.539,64€.

Les dettes à un an au plus.

Ce poste reprend l'annuité de l'emprunt des 22.500.000€ de la BEI pour Carcoke soit 798.539,64€.

Les dettes commerciales ont augmenté par rapport à 2017 suite au paiement début 2019 des factures reçues fin 2018.

Les dettes salariales et sociales évoluent en fonction des charges salariales reprises dans le compte de résultats. Elles sont en légère hausse par rapport à 2017.